centre on compte sur la reprise du travail pour demain.

La grève peut être considérée comme terminée dans l'industrie métallurgique.

Les ouvriers de l'association franco-belge à la Croyère ont voté la cessation du chômage et se remettront demain à la besogne.

Un calme plus complet règne dans la journée ainsi que le soir.

Explosion de dynamite

Mons, 18 mai. — Cette nuit, vers 2 h. 1/2, à Paturages, une explosion de dynamite a fortement endommagé un immeuble. Pas de blessés.

Les mineurs anglais

Glascow, 18 mai. — La réunion des délégués mineurs écossais a résolu de restreindre l'importation du charbon sur le continent, suivant la promesse faite au Congrès de Paris.

La situation économique de l'Europe

Le *Daily Telegraph* s'occupe encore aujourd'hui des nouveaux traités signés à Genève, en France, et il s'exprime ainsi à ce propos.

« On a préparé, éventuellement et en opposition, une nouvelle alliance commerciale qui réunit l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et l'Espagne. Les tempéraments, en effet, où l'Europe centrale, à l'exclusion de la Russe et de la France, doit être protectionniste pour sa propre défense et doit former, non seulement la ligne de la paix qui exi-te ma nienant entre les trois puissances, mais aussi une ligne qui tente la pratique de Zollverein, afin de se garantir de tous les vents qui pourraient son fler.

« Au point de vue politique et industriel, ajoute le *Daily Telegraph*, le nouveau traité de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche est un événement important. Les deux Etats sont liés par une alliance qui semble devoir être perpétuelle parce qu'elle est basée sur des intérêts et sur un danger communs.

« Le développement nouveau des rapports de l'Autr che avec l'Allemagne est le résultat de deux tarifs hostiles, l'un en vigueur et l'autre à l'état de menace.

« Le bill Mac-Kenley cause un grand trouble au commerce de l'Autriche avec les Etats-Unis et pousse-t-les habitants de Vienne à modifier leur lib-rté de commerce, comme leurs concurrents allemands.

« Presque tous les traités de commerce que la France a conclus avec les Etats étrangers expirent l'année prochaine ou l'année suivante, et la majorité proportionnée de la Chambre propose d'élever un mur de tarifs contre l'Autriche et tous les autres Etats. C'est ce qu'elle a pu faire impunément avec l'Angleterre qui n'a *pas adopté* la politique de représailles. Mais les autres nations européennes demeurent dans cette pensée que, si un Etat exclut de son marché les produits de ses voisins, il y a lieu de lui infliger le même traitement. Les Allemands, en particulier, disent : « Si notre grain, si notre fer, si nos objets fabriqués sont chassés de France, » nous allons renvoyer toutes les marchan- » dises françaises. »

Dernière heure

Musique française à Bruxelles

Bruxelles, 18 mai. — La musique de la flotte française donnera demain soir, mardi, un grand concert d'adieu au théâtre de l'Alhambra.

Chronique du Sport

COURSES D'ARRAS

Les courses d'Arras, si gaies et si brillantes d'ordinaire ont, cette année, beaucoup souffert de la pluie.

Toutefois, défié, bal champêtre, tout a sombré sous les averses qui ont fait de ce lundi de Pentecôte un vrai jour de pluviose.

Oh ! ce « joli mois de mai! »

Notre tâche étant de par la pluie, presque nulle au point de vue mondain, hornons nous à enregistrer les résultats des courses :

Prix du Conseil général. — (Trot monté. 1er *Guenon*, à M. Verreeke; 2e *Jacintha*, à M. *Corman*; 3e *Muraine*, à M. Lecocq.

Prix de France, (steeple-chase militaire). 1er *Finesse*, à M. Oudart, du 21e dragons; 2e *Germinal*, à M. Ricourt, du 19e chasseurs.

Prix de la ville d'Arras, (trot monté). — 1er *Kara*, à M. L. Boulouis; 2e *Kermesse*, à M. Luzen-Bouvry; 3e *Romulus*, à M. Le tarquait.

Prix des Hauts-Blancs-Monts. (Steeple chase handicap). — 1er *Crêne*, à M. Aubron; 2e *Bend-Argent*, à M. A. Pouillier; 3e Raderick, à M. Crombez.

Prix des membres fondateurs (trot attelé) — 1er, «Schottenewmann», à M. Corman, 2e, «Volcan», à M. Lestarquit.

Prix des dames. — 1er, «Mauroux», à M. Maurice B-rnhardt, 2e, « Rivoli », à la Motte.

LE SALON
du Champ de Mars

Sixième article

A quinze jours d'intervalle du Salon des Champs Elysées, celui du Champ de Mars nous a ouvert ses portes. Que de peinture. Seigneur, que de peinture !

A peine a-t-on pu voir celles qui remplissent les trente-deux salles du premier, qu'il faut passer au second. Et on n'est pas sans quelqu'éblouissement — j'allais prononcer ahurissement — dans l'on l'on revient de semblables pèlerinages.

Lorsqu'on songe que chaque année les artistes barbouillent autant de toiles — et bien plus encore, car combien n'en voyons-nous pas? — on demeure presque consterné. Il n'y a donc plus que des peintres sous le ciel ?

Pardon ! il y a les sculpteurs encore. Ma'is ils sont incomparablement moins nombreux. Nous les retrouverons, si vous le voulez bien, pour terminer l'étude de la manifestation artistique générale de cette année.

Je n'ai pas beaucoup parlé des accidents artistes que l'Exposition du Palais de l'Industrie m'avait laissé sans enthousiasme. Non pas qu'elle soit dans son ensemble, inférieure aux précédentes, mais parce qu'*elle est les précédentes*.

C'est toujours, en effet, la même formule, les mêmes procédés, la même esthétique. Sauf quelques-uns, les peintres ressemblent éternellement à eux-mêmes, tournant dans le même cercle — trop souvent vicieux.

J'ai mentionné dans les pages les plus en vue, la *Fin de Babylone*, par exemple, la préoccupation d'un renouveau se faisait jour. Dans ce concert de virtuose, les artistes complets, c'est-à-dire ceux qui pensent, chantent, créent sont rares.

Ce n'est pas l'audace de quelques attitudes fébriles, la crudité quasi cynique de certaines chairs nues, ce n'est pas cette sensation inconnue qui nous fait sortir du Salon plus ému, plus élevé que le public ordinaire du salon, un travail cérébral, une préoccupation de forme intellectuelles, une somme d'efforts que tout le monde ne fait pas ou ne veut pas faire. Car ce dernier cas se présente et nous en avons vu de ces artistes admirablement doués s'engourdir, s'enliser dans une sorte de paresse.

J'ai donc retrouvé cette année le salon du Palais de l'Industrie identique à celui de 1889 ou de 71. Pas d'idées, pas de jeunesse, pas de vie réelle.

Au Champ de Mars, il faut en convenir, il en est tout autrement. Vu d'ensemble, le salon se présente plus saillant. L'effort est visible et *l'on sait que la plupart de ceux qui y ont* participé appartiennent à l'art du sentier battu, de la conventionnelle ombre.

Quelques-uns, comme M. Dubrife, en sont bien restés à l'allégorie frivole et vieux jeu, encore que modernisée par l'exécution. Mais on peut compter les nymphes, les insipides nymphes ou nafades qui ont horripilé notre enfance et poursuivent comme un mauvais rêve, les bacchus, les silènes et « tutti quanti », qui ont fait vieillir avant l'heure tant de générations.

Il y a bien aussi les productions du Champ de Mars quelque chose d'étrangement maladif, de malsain peut-être. Mais cette peinture au moins donne la caractéristique de notre « fin de siècle », très triste, très morose, quoi *qu'on fasse, sur qui pèse le poids d'un immense malaise social* et que troublent encore, plus qu'on ne saurait dire, la constitution d'inouïs phénomènes suggestifs et des rêves angoissants.

Et puis, il y a là une sélection mieux faite. Le nombre des exposants est infiniment plus restreint, et quoique tant ne soit pas excellent, les *croûtes* sont rares.

Je ne sais rien d'intéressant comme l'entassement des productions artistiques. Les toiles les plus recommandables sont, aux Champs-Elysées perdues dans le fouillis, écrasées sous le nombre. A moins d'être de très grande dimension, un chef-d'œuvre risque fort de se trouver perdu, même pour l'œil attentif et exercé. Le disparu » des sujets, le scintillement des cadres, contribue également à créer une confusion fâcheuse.

Croyez-vous qu'au Champ-de-Mars, par exemple, les très remarquables envois de Carolus Duran ne sont pas mieux mis en reliefs. Il n'y a pas au dessus de ces superbes portraits, pleins de vigueur et de maëstria, quelque plat peintre de quelque maisierie mythologique pour détourner le regard. On peut s'abstraire de tout autre vision, concentrer son attention et attirer à l'aise. Cela est précieux, je vous le jure.

Je sais bien que j'énonce là un désidératum irréalisable même pour les musées. Si l'on voulait à Lille, par exemple, isoler d'une façon relative, tous les morceaux de haute valeur que nous possédons, il faudrait une construction trois fois aussi vaste que la Grand'Place. Et encore ne doit-il essayer de le réaliser dans la mesure du possible et le nombre relativement minime des cadres au Champ de Mars a permis au moins de placer les maîtres en bonne place, de les sortir de pair.

J'ai dit les « maîtres » c'est qu'en effet, nombre *des artistes que nous retrouvons le méritent* cette qualification. Je citais tout à l'heure Carolus Duran — il est bien à nous celui-là,— quand j'aurai prononcé les noms de Puvis de Chavannes, de Dagnan-Bouveret, de Moreau-le-Jeune, de Roll, de Eugène Carrière, de Stevens, de Ribot de Raffaëli, — sans compter les étrangers — j'aurai, je crois, prouvé que je n'ai rien exagéré.

Le nombre des envois n'étant pas limité, on peut voir, dans la plupart des expositions, en quelque sorte la synthèse de ces talents si divers et si élevés.

Chacun mériterait une étude complète, et le cadre d'un article n'y suffirait pas si l'on voulait dire — essayer de dire — tout ce qu'il y a en eux.

(A suivre). LIONEL MOGUEZ.

Terrible accident à Nœux-les-Mines

Un épouvantable accident vient de jeter la *consternation parmi la population ouvrière* de Nœux-les-Mines.

M. Jacques Dujardin, âgé de 37 ans, travaillait hier à la fosse n° 3. En voulant consolider les bois de soutènement, il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 25 mètres.

On a relevé son cadavre affreusement mutilé.

Juvenal laisse une veuve. Tous ses enfants sont mariés.

CHRONIQUE REGIONALE

Concours de juments et pouliches. — Un concours de juments poulinières de trait et de pouliches de trait âgées de 3 ans aura lieu à Douai le dimanche 12 juillet, à 8 heures du matin (réunion du jury à 10 heures), pour les propriétaires des arrondissements de Douai, Valenciennes et Lille.

Les primes à distribuer se répartissent comme suit :

JUMENTS SUITÉES. — 5 primes de 220 fr. (1,100 fr. du département): 5 primes de 150 fr. (600 fr. de l'Etat, 150 fr. du département); 5 primes de 100 fr. (500 fr. de l'Etat); 5 primes de 75 fr. (375 fr. de l'Etat).

POULICHES AGÉES DE 3 ANS. — 1 prime de 200 fr.; 2 primes de 150 fr.; 2 primes de 100 fr.; 1 prime de 50 fr. (en tout 750 fr. de l'Etat).

Des médailles et flots de rubans seront donnés, séance tenante, aux propriétaires de toutes les juments poulinières primées.

Chronique locale
ROUBAIX

A quelques Socialistes Roubaisiens

Ouvrier socialiste, ceci est pour toi.

Cet exemple d'une telle solennité quelque peu déplacée sous la plume légère d'un modeste Passe-Partout, n'est, au moins, qu'une leçon de conciliation pour mon ingénieur Corvelle. Et quand je m'attribue la paternité de l'idée, j'ai tort, je n'ai fait qu'imiter les honorables marchands de savon à détacher, qui pour attirer l'attention, commencent par cracher des étoupes et à renvoyer par la bouche et les narines des torrents de fumé; quand l'expérience e t finie, et que les négociants en savon miraculeux commencent à parler de leur marchandise, tout le monde s'en va, comme si on allait faire la quête. De même mon débit, exordé en « Corvelle-Corvelle » comme vous voudrez, n'était qu'un coup de caisse destiné à appeler le monde; ce que j'ai à dire maintenant est assez renvoyeux : ce sont des vérités, et, plutôt des observations à quelques socialistes de Roubaix.

Si la reconnaissance était bannie du reste de la terre, trouverait-elle un refuge dans le cœur des socialistes? Je l'espère — ne rien pas — et c'est pourquoi je me donne la peine aujourd'hui de leur faire un peu de morale, estimant avoir remarqué, surtout depuis deux jours, que certains d'entre eux avaient quelque peu péché par paroles, par actions et par omissions, expression traduite, s'ailleurs fort heureusement du mot de confessionnal: *Confiteor, mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.*

Voici la chose : les socialistes ont eu tort, quand, samedi soir, un de leurs membres a dit à un rédacteur de l'*Avenir* : « vous remercier d'avoir fait revenir l'administration municipale sur sa décision d'empêcher le » cortège de la *Paix*, pour quoi donc ? » *Vous n'avez fait là votre devoir qu'à moitié.* » Le rédacteur de l'*Avenir*, qui déjà prenait un petit air modeste, pour se dérober aux effusions de l'administrateur de la *Paix*, fut quelque peu interloqué de cette algarade. Il ne voyait guère, se gourmant de la faire dans ses colonnes. Or donc, citoyen administrateur de la Paix.

Quand on a été comme toi, étudiant à Anvers, ou doit avoir le moins la manuel de politesse, savez-vous? Ceci soit dit sans rancune, d'ailleurs, et l'*Avenir* n'en reste pas moins au service de la *Paix*, qui peut toujours compter sur sa plus grande bienveillance l'*Avenir* étant le modeste serviteur de la démocratie, en même temps qu'il est le champ-ion de la Paix.

Les socialistes ont péché aussi par actions — mais, entre parenthèses, je m'aperçois que ma causerie se fait peu-à-peu de sermon; tant pis ! les l'ont fait à plusieurs reprises, quand *rue Vallon, un citoyen Capart dont l'intelligence est en raison inverse de la taille et de la modestie* ouvrait un journal dire, la constitution d'inouïs phénomènes suggestifs et des rêves angoissants.

Et puis, il y a là une sélection mieux faite. Le nombre des exposants est infiniment plus restreint, et quoique tant ne soit pas excellent, les *croûtes* sont rares.

Je ne sais rien d'intéressant comme l'entassement des productions artistiques. Les toiles les plus recommandables sont, aux Champs-Elysées perdues dans le fouillis, écrasées sous le nombre. A moins d'être de très grande dimension, un chef-d'œuvre risque fort de se trouver perdu, même pour l'œil attentif et exercé. Le disparu » des sujets, le scintillement des cadres, contribue également à créer une confusion fâcheuse.

Croyez-vous qu'au Champ-de-Mars, par exemple, les très remarquables envois de Carolus Duran ne sont pas mieux mis en reliefs. Il n'y a pas au dessus de ces superbes portraits, pleins de vigueur et de maëstria, quelque plat peintre de quelque maisierie mythologique pour détourner le regard. On peut s'abstraire de tout autre vision, concentrer son attention et attirer à l'aise. Cela est précieux, je vous le jure.

Je sais bien que j'énonce là un désidératum irréalisable même pour les musées. Si l'on voulait à Lille, par exemple, isoler d'une façon relative, tous les morceaux de haute valeur que nous possédons, il faudrait une construction trois fois aussi vaste que la Grand'Place. Et encore ne doit-il essayer de le réaliser dans la mesure du possible et le nombre relativement minime des cadres au Champ de Mars a permis au moins de placer les maîtres en bonne place, de les sortir de pair.

J'ai dit les « maîtres » c'est qu'en effet, nombre *des artistes que nous retrouvons le méritent* cette qualification. Je citais tout à l'heure Carolus Duran — il est bien à nous celui-là,— quand j'aurai prononcé les noms de Puvis de Chavannes, de Dagnan-Bouveret, de Moreau-le-Jeune, de Roll, de Eugène Carrière, de Stevens, de Ribot de Raffaëli, — sans compter les étrangers — j'aurai, je crois, prouvé que je n'ai rien exagéré.

Le nombre des envois n'étant pas limité, on peut voir, dans la plupart des expositions, en quelque sorte la synthèse de ces talents si divers et si élevés.

Chacun mériterait une étude complète, et le cadre d'un article n'y suffirait pas si l'on voulait dire — essayer de dire — tout ce qu'il y a en eux.

(A suivre). LIONEL MOGUEZ.

LES DRAMES DE LA JALOUSIE

Le quartier de l'Epeule a été ému en émoi dans la soirée de dimanche, par un drame de jalousie. Un Belge qu'exploitait nommé Benoit Devendeville, dit Grand Dubenoit, vivant séparé de sa femme est revenu en France *dimanche et a frappé de plusieurs coups de couteau* sa femme et son ami sieur Thieshart, logeant chez cette dernière.

Nous avons recueilli sur ce drame des renseignements complets.

Les antécédents du coupable

Il y a six ans, le sieur Benoît Devendeville était établi marchand de poisson sec, rue de la Limite, 37; il était marié à la nommée Marie Mass. Il était d'un caractère des plus violents et fréquemment les voisins eurent à se plaindre des scènes de désordre qui se produisaient dans le ménage.

Un certain soir Devendeville disparut avec la sœur de sa femme âgée de quatorze ans.

La veille de cette fuite, se trouvant dans un estaminet voisin « la Gaîté » à l'angle de la rue des Vélocipèdes et de la rue de la Limite, il chercha querelle à de paisibles consommateurs et finit par briser une partie du mobilier, tables, verres, etc.

A la suite de cette scène de violence il fut condamné par défaut à six mois de prison pour bris de clôture.

Depuis ce jour sa femme redoutait son retour.

Pendant quinze jours il se réfugia à Lille mais *se trouvant traqué par la police il se* sauva en Belgique.

Depuis un an, Mme Devendeville logeait chez elle un ouvrier tisserand, du nom de Thieshart; il y a quelques temps celui-ci se trouva sans travail et aida sa propriétaire dans la vente du poisson.

Les détails qui étaient connus du mari survexcitèrent sa jalousie et il promit de se venger.

L'attentat

Donc dimanche soir, vers dix heures, Devendeville revint à Roubaix accompagné de deux individus à mine suspecte qui se rendirent *dans un estaminet situé à l'angle des* rues Cugniot et des Vélocipèdes.

Un moment après, l'un d'eux frappa à la porte d'une maisonnette occupée par Mme Devendeville; puis ce fut le mari lui-même qui se présenta. Il entra directement dans l'arrière-boutique, ayant les bras derrière le dos. Le Belge finissant remarqua qu'il tenait un couteau entre les mains et prévint la propriétaire de se tenir sur ses gardes. Vous! Dit-elle, pourquoi m'expliquer avec elle, il se retira dans la cour.

A peine avait-il refermé la porte qu'il entendit des cris *au secours*. Il rentra immédiatement et aperçut le mari armé d'un couteau, frappant avec acharnement son épouse. Il voulut s'emparer du forcené, mais mal lui en prit, car il reçut également plusieurs coups de couteau. Il fut alors, dans la mêlée, tout ensuite traînés sur la rue mais, grâce aux voins qui étaient accourus au bruit de la lutte, le mari fut arrêté au moment du meurtrier qui prit aussi tôt la fuite se voyant sur le point d'être arrêté.

Charles Thieshart a reçu immédiatement des soins. Les voisins ont pu relever Mme Devendeville. Leur état à tous deux n'inspire aucune *inquiétude*.

La femme a reçu cinq coups de couteau : plusieurs dans le dos, dans le bras gauche et un autre — le plus grave — dans le poignet droit.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Un accident boulevard Gambetta. — Dimanche soir vers 8 x heures, plusieurs enfants jouaient *à la balançoire*, Boulevard Gambetta, quand l'un d'eux, âgé de 3 ans, âge de neuf ans, reçut une grosse pièce de bois au-dessus de l'œ l droit. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a été transporté chez ses parents, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph.

Une bagarre rue de l'Alma

Dimanche soir vers onze heures et demie, MM. Paul et Maximilien Duprez, de Tourcoing, rentraient chez leurs parents, rue de l'Alma, lorsqu'ils furent assaillis par cinq individus qui les rouèrent de coups. M. Paul Duprez, en se défendant, donna involontairement un coup de canne sur la tête d'un sieur Etienne Hanoe de Wasquehal, qui passait.

Le bruit de la bagarre attira des agents de police, mais quand ceux-ci arrivèrent, les agresseurs avaient pris la fuite, après avoir brisé plusieurs carreaux à l'estaminet Vercoute.

Une arrestation rue de la Gare. — Dimanche soir, vers dix heures et demie, une fille sous-se Laure Tripet, occupée à offrir aux appétits des passants ses charmes plastiques, a été arrêtée rue de la Gare, par l'agent de sûreté Anselin.

Tandis que l'agent la conduisait au dépôt, le nommé Henri D..., employé de commerce, âgé de 18 ans, demeurant à Roubaix voulut mettre opposition à cette arrestation. Il s'écria : Je ne connais pas la police de sûreté, je ne veux pas non plus qu'on conduise ma maîtresse en prison. Il n'y réussit pas et fut également conduit au dépôt du 1er arrondissement.

Erratum. — Il convient que nous redressions une coquille qui s'est glissée hier dans notre compte-rendu de la fête de la *Coopérative de Paix*.

Dans le corps de notre compte-rendu, nous avons parlé de la cupidité de certains patrons, heureusement à l'état de rare exception.

Au lieu de cupidité on nous a fait écrire la stupidité de ces patrons ; nous rétablissons cet aimable qualificatif.

C'est avec plaisir que nous avons écouté le discours si sensé de M. Fougerousse, voilà du socialisme pratique. Qu'il y a donc de ces gens consciencieux qui, sans aucune déclamation creuse d'excitateurs par qui la misère des ouvriers est plus exploitée encore que par certains patrons contre l'injustice et la cupidité desquels on a raison de s'élever.

La conférence de la rue Vallon. — Environ 800 personnes étaient réunies hier au local de *l'Avenir*, rue Vallon, pour entendre les citoyens Ferrou et Fougerousse qui devaient y faire une conférence.

Ni l'un ni l'autre de ces orateurs ne s'est présenté ; il le regrette, Fougerousse, surtout son absence d'hier à la coopérative *la Paix* à laquelle il avait promis le même concours qui a fait défaut à la réunion de *l'Avenir*, où M. Fougerousse, dans un discours, il peut-être par la façon peu encourageante dont on s'était servi pour le remercier de son dévouement à la cause coopérative en lui opposant M. Jules Guesde.

Ces orateurs ont été remplacés par d'autres naturellement beaucoup moins intéressants puisqu'ils remplissaient l'office de bouche-trous.

M. *Ghesquier*, de Lille, a fait une causerie sur l'utilité des syndicats, le président lui rétorque prononcé quelques paroles et l'anarchiste Vercruysse est venu fournir l'intermède obligatoire.

Un suicide. — Un sieur L. C., rue de Lannoy, *manifestait depuis huit jours des idées* de suicide. Profitant hier matin de ce qu'il n'était pas surveillé il sortit vers 6 heures de chez lui et gagna le canal près de la passerelle du Pile.

Mettant son projet à exécution il se jeta dans le canal, il en fut retiré une heure après. Les secours prodigués ne purent le rappeler à la vie.

Une agression inqualifiable. — Un roubaisien, soldat au 145e était venu passer les fêtes de la Pentecôte dans sa famille. Passant vers sept heures rue Archimède à la hauteur de l'estaminet de la Raquette, il fut insulté par un ivrogne qui l'assaillit et lui asséna un coup de canne-tête ; le militaire pût rejoindre son domicile, sa blessure n'ayant pas de gravité. On recherche l'auteur de cette lâche agression.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 11 au 16 mai

	Nomb. de colis	kilos
Soies.	26	2056
Laines peign.	4.141	442.5-9
Laines filées.	1144	123.6-1
Id. blousses	565	63.324
Cotons.	493	49.746
Totaux.	6.372	681.374
Décroissage. . . .	29 1/2 opér.	
Titrage	409 0/0 id.	

Le Directeur,
L. BIPPER.

TOURCOING
Caisse d'épargne de Tourcoing

Rapport sur les opérations de l'année 1890 et approbation des comptes de ladite année.

Dans la séance du conseil municipal du 15 *courant*, M. le Maire *a donné communication* du rapport sur les opérations de la caisse d'épargne de Tourcoing en 1890.

Nous croyons intéressant de publier l'extrait du procès-verbal de la séance du conseil des délibérations du 15 avril 1891.

M. François Masurel-Jonglez, vice-président, rapporteur *de la commission*, indisposé, a prié M. Léon Monnier de vouloir bien se charger de la lecture du rapport suivant :

Messieurs,

« Dans votre séance du 23 octobre 1890, vous avez élu membres de la commission de vérification pour l'exercice écoulé :

MM. Joseph Desurmont, directeur, Paul Didry-Dubruille, Maurice Cordier, administrateur-adjoint, Georges Cornille. »

M. *Maurice Cordier*, retenu par une indisposition, n'a pu se rendre à notre invitation et a été remplacé par M. Léon Monnier, secrétaire.

Je viens, au nom de cette commission, vous soumettre le compte-rendu des opérations de l'exercice 1890.

Afin de rendre aussi claires que possible les comparaisons qu'il est toujours intéressant d'établir, je suivrai l'itinéraire tracé les années précédentes en passant en revue les tableaux suivant l'ordre indiqué par le Ministère du commerce et de l'industrie.

Permettez-moi, avant d'entrer dans le détail des chiffres, de vous entretenir des changements qui ont été apportés dans notre administration et de vous donner un aperçu général de la situation de notre établissement à la fin de l'année 1890.

Le bureau est composé comme suit :

M. Victor Hassebroucq, maire, président de droit;

M. François Masurel Jonglez, vice-président ;

M. Léon Monnier, secrétaire.

M. Paul Duprez, qui avait rempli les fonctions de secrétaire depuis l'année 1886, a *cru, pour raisons de famille, devoir donner* son démission. Les vives inquiétudes que lui inspirait la santé de sa femme, l'imminence des hélas trop fondées puisqu'elle vient d'être enlevée à son affection obligeaient M. Paul Duprez à se consacrer exclusivement à ses jeunes enfants. Nous avons dû nous faire *cès, bien à regret, de nous priver de ses ser*vices et de nous séparer de ce collègue intelligent et dévoué.

Nous sommes heureux de pouvoir lui adresser, en ce moment, un nouveau témoignage d'estime et de reconnaissance.

Il a été pourvu à son remplacement par la nomination de M. Léon Monnier. On ne pouvait faire de meilleur choix, et nous voyons avec satisfaction notre nouveau secrétaire s'acquitter de son mandat avec un zèle et un dévouement vraiment infatigables.

M. Gaspar Desurmont, directeur depuis 1864, pour raison de santé, a cessé, à son grand âge, n'a pas accepté le renouvellement de son mandat. Malgré tous nos efforts il a été impossible de le faire revenir sur sa détermination.

Ces renoncissances de ses longs et nombreux services vous avez offert à M. Gaspar Desurmont une médaille d'or afin de perpétuer dans sa famille le souvenir d'un homme de bien, qui, dans toutes les circonstances, s'est dévoué à ses concitoyens, quels que fussent les motifs personnels qu'il eût pu invoquer pour se dispenser d'une charge que tant d'autres avaient déclinée pour les raisons politiques.

Dans le but de donner satisfaction au désir qu'avait exprimé M. Gaspar Desurmont de voir son fils *(qui, déjà, était administrateur-adjoint)*, lui succéder dans ses fonctions de directeur, vous avez proposé au Conseil municipal l'élection de M. Joseph Desurmont. Le choix a été ratifié, et nous nous en félicitons.

Il y avait lieu ensuite de procéder à la nomination d'un directeur en remplacement de M. Paul Didry-Dubruille, démissionnaire. Le conseil municipal a élu M. Paul Didry-Dubruille, qui était aussi administrateur-adjoint.

Nous sommes heureux de ces choix, qui fournissent au Conseil de direction des membres jeunes déjà rompus aux rouages de notre institution.

Les opérations de la caisse prenant toujours plus d'extension, il a été décidé d'augmenter le nombre des administrateurs-adjoints et de le porter à 21 au lieu de 14

Voici les noms des nouveaux élus :

MM. Ernest Deconinck, Denis Grau, Henri Gras fils, Joseph Lamon, Arthur Sal, Cyrille Vermersch, Victor Dival, Ernest Carette et Edmond Leroux fils.

Notre administration est ainsi parfaitement organisée ; les opérations se font d'une manière régulière et satisfaite à la grande satisfaction des déposants.

Nous allons maintenant passer à l'examen des tableaux dressés par notre agent-général, M. Léon Lemaire, et vérifiés parfaitement exacts par votre commission de vérification. Mais, auparavant nous ne voudrions pas manquer de remercier M. Lemaire de son concours éclairé. Grâce à lui, notre tâche est facile; aussi lui adressons-nous ici l'expression de nos plus vives félicitations, ainsi qu'à tout le personnel placé sous la direction de tout particulièrement à M. Victor Flament, caissier-adjoint, dont nous n'avons qu'à nous louer.

Situation générale

« L'année 1890 n'offre rien de bien saillant qui mérite d'être signalé dans ce rapport.

Néanmoins nous rappelerons la décision que vous avez prise dans votre réunion du 29 novembre 1890, d'assister au Congrès des Caisses d'Epargne, qui eut lieu à Paris les 8, 9 et 10 du dits mois, sous la présidence de M. Rostand.

Votre rapporteur qui a l'honneur de faire partie de la commission exécutive du Congrès a défendu dans le sein de cette commission, les rinciples que vous avez adoptés en 1887, à la suite du projet de loi sur les caisses d'épargne, présenté par M. Hubbard, député, projet qui consacrait la liberté de placement des fonds appartenant aux déposants.

Nous avons continué à revendiquer cette liberté pour un quart du montant des Dépôts et un ivrogne qui fut finalement qu'elle fut facultative et limitée à un certain nombre de valeurs du tout repos.

Ces propositions n'ont été adoptées, ni par la Commission, ni par le Congrès. On a voulu le statu quo, et c'est l'esprit de routine qui a *prévalu sur toute la ligne*. A tel point que M. Mathieu, membre éminent de la Commission exécutive proposa tout au moins la création à Paris d'une Caisse générale d'Epargne pour retirer à la caisse des Dépôts et Consignations la gestion des capitaux trop considérables qui lui sont confiés par les caisses d'épargne, et pour permettre à celles-ci de s'acheminer vers l'autonomie complète. Sa proposition n'eut guère plus de succès que celle de M. Rostand, l'admirable défenseur de la liberté de placements.

Quoqu'il en soit, cette idée a depuis lors gagné bien des partisans, et nous suivons avec intérêt la discussion qui a lieu en ce moment dans le sein de la commission de la Chambre des députés chargée d'étudier le *nouveau projet de loi sur les caisses d'épargne.*

Ce projet renferme en principe la liberté de placement pour *un tiers* du montant des Dépôts. C'est dans une plus large mesure, une adhésion à la cause que nous défendons. »

***

Au 1er Janvier 1890 la Fortune personnelle de la Caisse s'élevait à 1,190,000 fr. 57.

Le bénéfice net réalisé dans le cours de l'exercice s'est élevé à 41,949 fr. 75, ce qui portait au 31 Décembre 1890, le chiffre de la Fortune personnelle de la Caisse à 1,190,068 fr. 32.

Le bénéfice constaté en 1889 était de 42,220 fr. 86.

La différence en faveur de 1890 est de 2,125 fr. 89, provenant de l'augmentation du chiffre des Dépôts.

Acquittement. — Le sieur Jean-Baptiste Fontaine, soldat au 127e de ligne, qui avait été accusé d'avoir soustrait le 5 avril dernier une somme de 15 francs en numéraire, au préjudice de sa belle-sœur, Mme veuve Fontaine, cabaretière, rue Latérale, a été acquitté par le conseil de guerre, siégeant à Lille.

La rue du Bois. — Enfin, les habitants de la rue du Bois vont être satisfaits en apprenant que les travaux de voirie à effectuer dans leur rue vont faire l'objet d'une procédure mise en adjudication fixée au 1er juin prochain.

Le devis est évalué à 13.6000 fr. Les travaux *à effectuer rue du Bois, comprennent la* construction et l'élargissement d'une chaussée pavée.

Il y a 13 ans que la question de la rue du Bois était pendante. On a pris le parti d'en finir une fois pour toute, on a bien fait.

Désagréments de l'ivresse. — Deux ivrogne, rentrant hier vers midi et demi, rue de Tournai, et marchaient en titubant sur le sembiant de trottoir. Tout à coup l'un d'eux perdit l'équilibre et s'abattit dans la devanture de M. Pierre Castelain, marchand de machines à coudre.

Un grand carreau dont la valeur est double de ce qu'il portait des inscriptions, vola en éclats.

Un agent conduisit au poste les deux ivrogne qui furent 1 dépôts au violon.

L'un d'eux, un brave homme, pathétique, marié et père de famille, rentra domestiquement aussitôt aux conséquences de cette malheureuse affaire et se dégrisa subitement. Bien qu'il ait bris de la glace fut taxé coupable à son compagnon, il *se mit à crier : j'en paierai la moitié !* Il en paierai la moitié ! Peu après on le rendit à la liberté en prenant acte de son engagement.

Quant au second, il n'était pas dans de moins bonnes dispositions. Lui aussi se déclare prêt à payer.

Mais avec quoi ? Avec quoi ? Les deux ivrogne n'ont pas un sou vaillant ! Les huit sous sont un compte, car le carreau brisé est évalué 22 fr.

Enfin, il y a lieu de lui tenir compte de sa bonne volonté.

La fête du Blanc-Seau. — Il faut reconnaître, à la louange des habitants du Blanc-Seau, un incomparable talent dans l'organisation de réjouissances publiques.

Avec rien ou peu de chose ils savent déployer un entrain qui les honore, et attirer chez eux un public qui n'a qu'à se louer sans réserves.

L'année dernière, le festival obtint un franc et légitime succès, les pauvres eurent une large part.

Dimanche, l'inauguration de la vaillante société « *La Jeunesse du Blanc-Seau* », a donné lieu à une fête dont nous avons mentionné la réussite et complète.

Mais, si le Blanc-Seau sait si bien faire les choses, cela tient à l'émulation grande de ses habitants, et surtout au dévouement de quelques personnes dont le zèle ne se ralentit jamais.

Dans la fête de dimanche les honneurs de la réussite reviennent en plus grande partie au comité organisateur à la tête duquel nous trouvons M. Goube d'Anzin, dont la modestie égale les efforts.

M. Dupont-Chopart, président d'honneur de la jeunesse du Blanc-Seau, MM. Petit, Deldique, Thieffry, Descamps, Croque, autant de nom qu'il convient de citer.

M. Sénéler, conseiller municipal, président de la fanfare, n'avait droit qu'à des félicitations, car ses efforts sont constants, et ont fait beaucoup pour amener cette concorde et cette bonne union que chacun constate avec plaisir.

La délégation du conseil municipal qui s'est transportée au Blanc-Seau, et qui était composée de MM. Dival, Didry-Bodin, Tack, D'Halluin, Glorieux, Dessauvages, Mauroz-Six a été ravie.

En terminant il convient d'adresser à Mme veuve Constantin Desrat, les plus vifs et les plus chaleureux remerciement pour la bonne grâce avec laquelle elle met si libéralement à la disposition des sociétés du Blanc-Seau, le seul terrain de jeux approprié à l'organisation de leurs fêtes.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles.

Mouvement de la semaine du 11 au 16 Mai

Soie.	»
Laine peignée	189
Laine filée.	244
Blousses .	20
Coton.	41
Totaux.	494

	392,495
	93,417
	22,270
	24,882
	533,064

Expéditions et arrivages par voie ferrée :
Expédié par la Condition 109,290
Reçu à divers 66,800
Arrivages directs p. v. ferrée 3,780

Total :	179,870
Conditionnements	1026 1/2
Titrages	123 1/2
Décroisages et lavages	48 1/2

Le directeur intérimaire,
ALF. CORMANT.

LE CRIME DE BONDUES

M. le docteur Dewyn, médecin-légiste commis par le parquet de Lille à l'effet de visiter la dame Hélène Dufermont, veuve Dayer, s'est transporté hier au domicile de cette dernière, à Bondues.

Dubocqua, accusé d'avoir porté à cette femme plusieurs coups de couteau, maintient toujours son premier système de défense, à savoir que la veuve Dayer s'est blessée elle-même.

C'est à l'effet de s'assurer, d'après examen minutieux des blessures, si cette version peut être admise, que M. le docteur Dewyn a été chargé de visiter la victime, et d'adresser un rapport au parquet.

A la vérité on doit dire que Hélène Dufermond a varié à maintes reprises dans ses déclarations.

LILLE

Une fabrication de faux café
A LILLE

Importante capture

Nous avons annoncé hier l'arrestation des nommés Théry et Derinck, sous l'inculpation de fraude, quand, en réalité, ils étaient poursuivis pour attentat à la santé publique en vendant du café fabriqué avec des matières impures, parce que nous ne voulions pas entraver l'action de la justice.

Aujourd'hui que les principaux coupables sont à la maison d'arrêt, nous pouvons entrer dans les détails de cette import